



**Élevages bovins viande**  
en Grand-Est et Ile-de-France

Ce document est destiné aux conseillers et à toute personne s'interrogeant sur l'intérêt de l'engraissement de jeunes bovins à partir de broutards.

Il donne des repères sur les coûts de différentes rations et sur l'intérêt économique de la production selon les prix du gras et du maigre.

## Contexte

L'année fourragère 2024 a été très compliquée à gérer mais les bilans fourragers sont équilibrés cet automne. Les maïs sont hétérogènes mais la quantité est globalement au rendez-vous. Les cours des intrants (aliments, engrais...) ont rebaisé et se rapprochent de leur niveau d'avant 2022. Malgré quelques fléchissements, les cours des JB restent sur un plateau haut. Mais les prix des broutards ont fortement augmenté en 2024.

# Produire des jeunes bovins à partir de broutards en 2024-2025

**Quelle alimentation ?**

**Quel intérêt économique ?**



## QUELLE RATION D'ENGRAISSEMENT DES JEUNES BOVINS, POUR QUEL COÛT ?

Les récoltes d'herbe et de luzerne ont été très bonnes en quantité mais la qualité n'est généralement pas au rendez-vous, sauf pour les fauches très précoces de fin avril, ce qui nécessitera d'être confirmé par des analyses. De même pour les maïs, dont les complémentations devront au besoin être ajustées.

Les disponibilités en pulpes de betteraves s'annoncent meilleures que les années précédentes et leur prix devrait un peu baisser cette année après plusieurs années de hausse.

Les cours des céréales ont fortement chuté, tout comme celui des correcteurs azotés. Les céréales déclassées conservées peuvent être valorisées par l'engraissement, mais en tenant compte de leur moindre qualité dans les quantités distribuées.

Un coût alimentaire en baisse

Les rations présentées (tableau 1) correspondent aux besoins d'un taurillon charolais pour passer du poids de 320 kg vifs à 720 kg vifs (soit 420 kg carc avec un rendement 58 %).

Les croissances visées doivent se situer, en moyenne sur la durée de l'engraissement, autour de :

- 1 400 g/j pour une ration à base d'ensilage de maïs,
- 1 500 g/j pour une ration maïs + 3,5 kg de céréales ou maïs-pulpes,
- 1 600 g/j pour des rations à base de pulpes surpressées ou de céréales.

Pour atteindre un même objectif de poids à la vente, la durée d'engraissement sera donc d'autant plus courte que la ration choisie permettra une croissance élevée. Néanmoins, les rations permettant les meilleures croissances peuvent être onéreuses et le coût total sur la durée d'engraissement doit être calculé.

Certaines rations sont plus délicates à conduire que d'autres (par exemple, risque d'acidose en ration céréales) et les objectifs de croissances peuvent alors être difficiles à atteindre.

« Attention à bien gérer la période de transition alimentaire qui doit être progressive sur environ trois semaines. »

Sur la base des hypothèses retenues, les coûts alimentaires des rations sont en baisse pour la deuxième année consécutive : de 6% par rapport à la même période en 2023 pour les rations avec pulpes à 14% pour les rations maïs et céréales.

Tableau 1  
Exemples de rations pour des jeunes bovins charolais

| Aliments utilisés<br>(quantité consommée<br>sur toute la durée<br>d'engraissement) | Ensilage de maïs<br>(>28% amidon) | Ensilage de maïs +<br>céréales | Pulpes<br>surpressées<br>+ Ensilage<br>de maïs | Pulpes<br>surpressées    | Blé et<br>luzerne  | Céréales           |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------|--------------------|--------------------|
| Ensilage maïs (kg MS)                                                              | 1 700                             | 1 200                          | 820                                            |                          |                    |                    |
| Foin (kg MS)                                                                       | 60                                | 60                             | 60                                             | 60                       |                    |                    |
| Foin de luzerne (kg MS)                                                            |                                   |                                |                                                |                          | 680                |                    |
| Paille (kg MS)                                                                     | 250                               | 240                            | 250                                            | 260                      |                    | 500                |
| Céréales (kg brut)                                                                 | 480<br>(1,7 kg/j)                 | 900<br>(3,5 kg/j)              | 385<br>(1,4 kg/j)                              | 150<br>(0,6 kg/j)        | 1920<br>(7,3 kg/j) | 1750<br>(7 kg/j)   |
| Pulpes surpressées<br>(kg MS)                                                      |                                   |                                | 820<br>(3 kg MS)                               | 1 640<br>(6,4 kg MS/j)   |                    |                    |
| Tourteau colza<br>(kg brut)                                                        | 450<br>(1,6 kg /j)                | 390<br>(1,5 kg/j)              | 465<br>(1,7 kg/j)                              | 440<br>(1,7 kg/j)        |                    | 400<br>(1,6 kg/j)  |
| CMV 0-25 (kg brut)                                                                 | 40                                | 40                             | 40                                             | 40                       | 50                 | 50                 |
| Durée engraissement<br>GMQ                                                         | 283 j<br>1 430 g/j                | 262 j<br>1 540 g/j             | 275 j<br>1 475 g/j                             | 257 j<br>1 575 g/j       | 262 j<br>1540 g/j  | 249 j<br>1 620 g/j |
| Coût alimentaire<br>(conjoncture<br>automne 2024)                                  | 443 €/JB                          | 455 €/JB                       | 440 €/JB*<br>473 €/JB**                        | 403 €/JB *<br>469 €/JB** | 461 €/JB           | 515 €/JB           |

Foin : 100 €/t MS - paille rendue : 80 €/t MS - ensilage maïs: 99 €/t MS (au coût équivalent grain pour 11 TMS /ha ) - blé: 190 €/t (frais d'aplatissage compris) – Luzerne :118 €/TMS (prix d'opportunité vis-à-vis d'une culture de vente) - tourteau colza: 310 €/t – pulpe surpressée : de 120 €/TMS prix producteur\* transport compris < 50 km à 160 €/TMS prix de marché\*\* transport compris < 100 km.

## QUEL INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ?

Le coût alimentaire sur la durée totale de l'engraissement varie donc entre 400 et 515 € par taurillon produit selon les rations. Pour les cultivateurs de betteraves situés à proximité des sucreries, la pulpe reste encore une ressource intéressante. En revanche, la tension constatée ces dernières années sur cette ressource et des prix stabilisés mais hauts réduisent les écarts de coûts des rations dans un contexte de coûts de céréales baissiers.

Au coût alimentaire s'ajoutent des frais vétérinaires (31 € / animal), des frais divers d'élevage (7€/animal), des frais d'eau, électricité, entretien, assurances (16€/animal), des frais de distribution/paillage (55€/animal) et des frais financiers en hausse (52€/animal). L'ensemble de ces frais constitue les coûts opérationnels (soit par exemple 621 € au total pour un coût alimentaire de 460€/JB).

### Couvrir les charges

Pour approcher l'intérêt économique, appuyons-nous sur le schéma 1 à partir d'un exemple :

si la valeur du broutard de 320 kg mis en engraissement est de 3,91 €/kg vif (achat à 1 250 € pièce) et en intégrant 2 % de pertes, l'engraissement couvre les charges engagées avec un cours du taurillon à 4,53 €/kg de carcasse.

Mais la main d'œuvre n'est pas rémunérée et les annuités éventuelles du bâtiment n'ont pas encore été prises en compte dans le calcul

Dans tous les cas, la rentabilité de l'engraissement passe par une bonne maîtrise technique et un suivi pointu des animaux.

La perte d'un animal peut compromettre la marge de tout un lot de taurillons. 2% de perte impacte le prix de revient de 6 à 8 centimes d'euro par kg de carcasse, selon le prix d'achat du broutard et la ration.

Il faut réagir rapidement à toute baisse de consommation ou ralentissement de croissance. Assurer l'objectif de croissance, c'est limiter la durée de présence et respecter la date de sortie prévisionnelle : en mars-avril pour des animaux nés en début d'automne et avant le mois de juin pour des animaux nés en début d'hiver.

**+/- 2 % de mortalité de JB**

=> +/- 30 € de marge/JB

**+/- 100 g de GMQ engraissement JB**

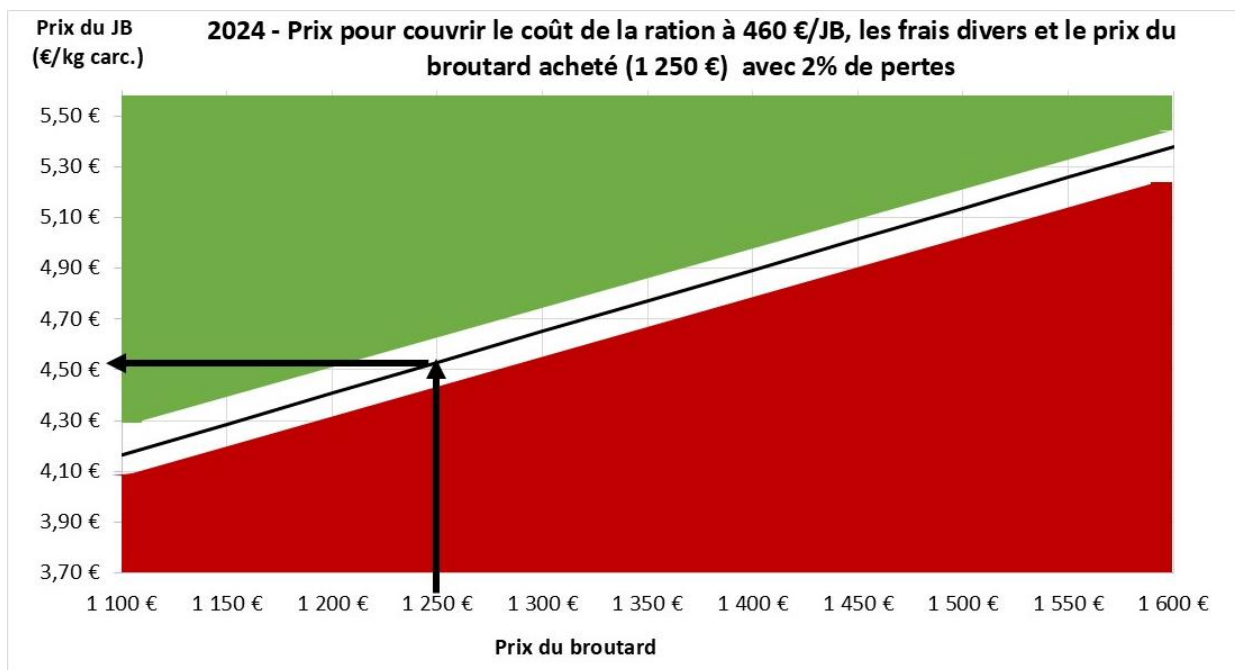
=> +/- 40 € marge/JB

**+/- 0,20 €/kg d'écart de prix gras-maigre**

=> +/- 80 € marge/JB

### Schéma 1

Prix de vente minimum du taurillon par kg de carcasse pour couvrir le coût opérationnel (sur la base d'un coût de 621 €/taurillon) en fonction du prix du broutard (320 kgv net)



En moyenne sur 2024, le prix net du JB charolais se situe autour de 5,15 €/kg de carcasse.

Dégager une marge de 180 €/JB

Si on se fixe un objectif de marge minimale de 180 €/JB pour rémunérer le travail et rembourser les annuités correspondant au bâtiment, le cours du JB à la vente devra se situer à 4,96 €/kg de carcasse sur la base d'un broutard mis en place à 1 250 € et d'un coût de ration de 460 € (tableau 2).

L'investissement en bâtiment peut être calculé sur la base de 1 400 € empruntés par place à 2% d'intérêt sur 15 ans, soit une annuité de 108 € par place ou 0,20 € par kg de carcasse chez un engraisseur spécialisé. Mais il faut aussi tenir compte du fait que suivant les types de rations, les niveaux d'investissements complémentaires peuvent être différents (silos, cellules de stockage, matériels de distribution, ...).

Tableau 2

Prix de vente minimum du taurillon charolais (420 kg de carcasse) pour dégager 180 € de marge par taurillon (avec un coût opérationnel de 621 €/taurillon et une perte de 2% sur le lot)

| (Prix du broutard<br>acheté (320 kg) | Prix de vente net minimum du<br>taurillon pour dégager<br>180 € de marge |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| 1 150 €<br>(3,59 €/kg vif)           | 4,71 € /kg carc.                                                         |
| 1 250 €<br>(3,91 €/kg vif)           | 4,96 €/kg carc                                                           |
| 1 350 €<br>(4,22 €/kg vif)           | 5,20 €/kg carc                                                           |
| 1 450 €<br>(4,53 €/kg vif)           | 5,44 €/kg carc                                                           |
| 1 550 €<br>(4,84 €/kg vif)           | 5,69 €/kg carc                                                           |

Finalement, pour 2024-2025, les prix des JB vont sans doute plafonner et les coûts d'achats des broutards sont élevés. Cependant les coûts alimentaires ont baissé par rapport à l'année dernière. Pour l'instant, le contexte sanitaire ne semble pas peser sur les cours des broutards. Sous réserve d'un maintien des cours du JB, le contexte pourrait donc être encore relativement favorable à l'engraissement cette année. Ces calculs supposent aussi que l'atelier d'engraissement ne soit pas affecté par la FCO qui sévit actuellement et qui est susceptible de dégrader les performances et d'engendrer des frais.

L'objectif de 180 € de marge est atteint avec les cours actuels, ce qui permet de payer à la fois l'investissement du bâtiment et la main d'œuvre, ce qui n'a pas toujours été le cas les années passées. Enfin, les aides à l'UGB de plus de 16 mois rend éligibles les bovins mâles à l'engraissement, sous réserve de ne pas dépasser certains plafonds d'UGB primables. Cette aide animale atteint au maximum 2 400 € chez un engraisseur spécialisé sans vache et 110 €/UGB chez un naisseur engraisseur avec vaches (un jeune bovin vendu à plus de 16 mois = 0.6 UGB). C'est un élément de plus à intégrer dans votre stratégie de conduite et de calcul de marge.

Fiche réalisée par :

Florian BOYER Chambre d'Agriculture 54  
Emeline YVON Chambre d'Agriculture 55  
Céline ZANETTI Chambre d'Agriculture 57  
Denis MOULENES Chambre d'Agriculture 88  
Jérémie WELLER Chambre d'Agriculture Alsace  
Joël MARTIN Chambre d'Agriculture 08  
Clotilde DUVERNOY Chambre d'Agriculture Ile de France  
Laurence ECHEVARRIA (Institut de l'Elevage)

Document édité par l'Institut de l'Elevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - [www.idele.fr](http://www.idele.fr)  
Octobre 2024 - Réf. Idele : 0024 602 057  
Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Institut de l'Elevage –  
Crédit photo : L Echevarria / Idele

Pour en savoir plus : [www.inosys-reseaux-elevage.fr](http://www.inosys-reseaux-elevage.fr)



Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

